



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Proximité

Sens du service public

Excellence

Solidarité

Responsabilité

Rapport Annuel 2018



SYNTHÈSE LOCALE ASSAINISSEMENT
SICTEU DE HOCHFELDEN ET ENVIRONS

VOTRE SICTEU

VOTRE PRÉSIDENT :

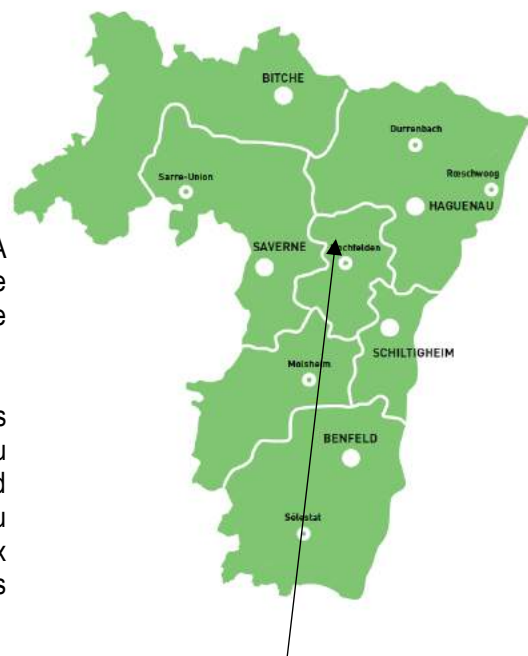
Georges BECK

➤ Membre du SDEA depuis **01/01/2001**

Au cours de l'année 2018, la dynamique d'adhésions et d'intégrations au SDEA s'est poursuivie, traduisant ainsi la confiance croissante exprimée à l'égard de notre outil commun par de nombreuses communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Le SDEA compte ainsi désormais 668 communes membres au total, fédérant plus de 1 000 000 d'habitants. Ces adhésions, dans les domaines historiques de l'Eau Potable et l'Assainissement, mais aussi dans le domaine plus récent du Grand Cycle de l'Eau, permettent à la fois une capacité renforcée de mutualisation au SDEA au bénéfice de tous nos usagers, et une opportunité de répondre aux enjeux de l'eau dans les différents territoires, en partenariat avec les intercommunalités et les acteurs clés.

Dans le contexte marqué par le changement climatique et les nouveaux défis environnementaux nécessitant une approche encore plus intégrée du cycle de l'eau, il s'agit également de conforter l'excellence technique et économique de l'ensemble des interventions du SDEA au service de l'intérêt général. D'importantes économies sont ainsi obtenues permettant de réinvestir d'autant plus dans le renouvellement et l'amélioration du patrimoine local.



SICTEU
de Hochfelden et environs

VOS COMMUNES

BOSSELSHAUSEN
 BOSSENDORF
 GEISWILLER-ZOEBERSDORF
 GINGSHEIM
 HOCHFELDEN
 HOHFRANKENHEIM
 ISSENHAUSEN
 KIRRWILLER
 LIXHAUSEN
 MUTZENHOUSE
 SCHWINDRATZHEIM
 WALTENHEIM-SUR-ZORN
 WICKERSHEIM-WILSHAUSEN

VOS USAGERS

➤ **3 778** abonnés
 ➤ **10 218** habitants desservis

VOS VOLUMES

➤ **474 392** m³ assainis
 ➤ **126** m³ assainis / abonné / an

VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 29 bassins d'orage
- 48 déversoirs d'orage
- 1 station de pompage
- 88,9 km de réseaux communaux
- 25,4 km de réseaux intercommunaux
- 2 597 bouches d'égout

Indicateurs de performance	2016	2017	2018
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	92	92	92
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	ND	ND	ND

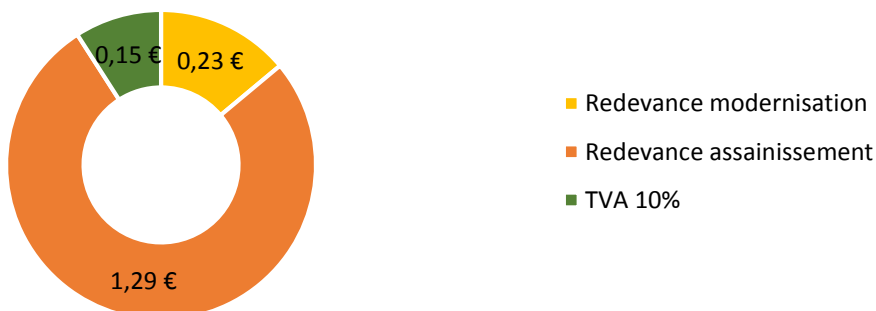
VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

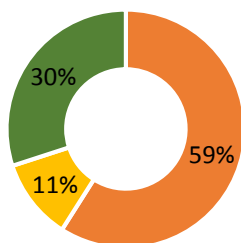
Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : 38,00 € HT/an
- Part variable : 0,97 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 1,29 € HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 1,672 € TTC par m³ pour 120 m³

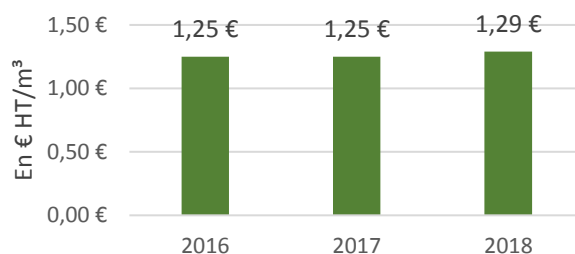
Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³

Affectation pour 100 € de recette

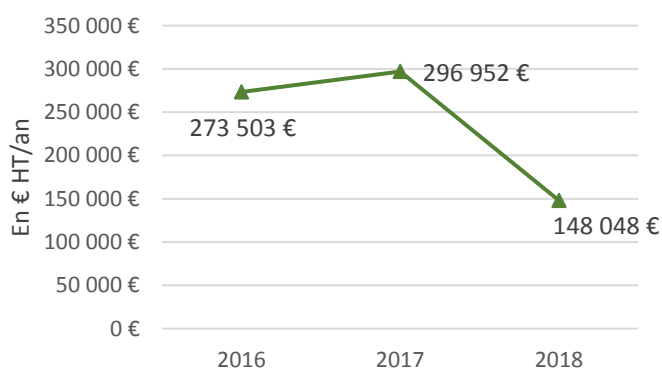


- Dépenses d'exploitations
- Remboursement de la dette
- Autofinancement

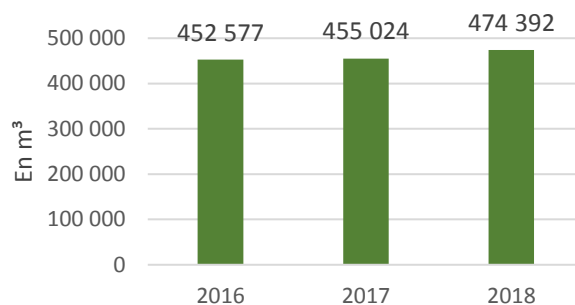
Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



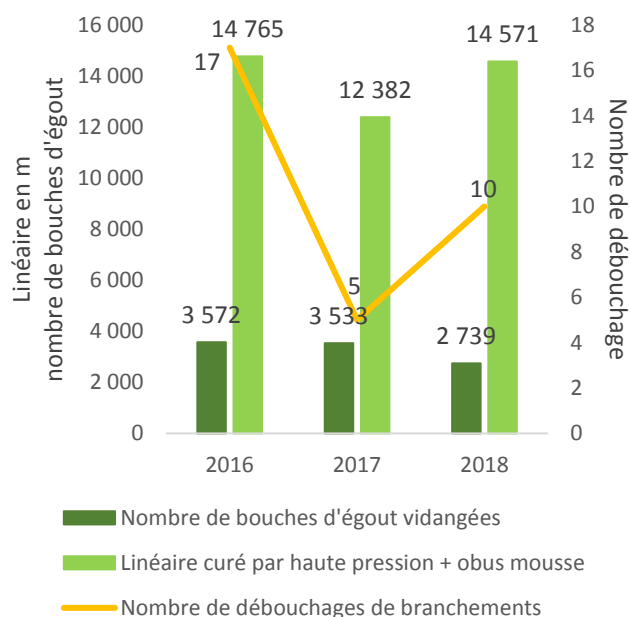
Indicateurs financiers	2016	2017	2018
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3,4 ans	3,1 ans	2 ans
Capital restant dû	971 613 €	772 695 €	667 997 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	ND	ND	ND
Montant des abandons de créances	268 €	16 774 €	1 831 €

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

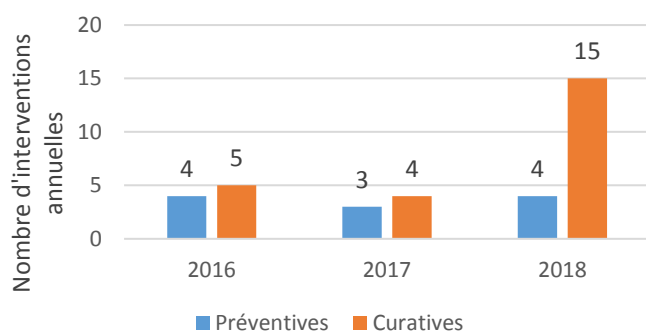
➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



CHIFFRES CLÉS

- **161** tonnes de sables extraits du réseau
- **14,5** km de réseaux curés
- **12,6 %** taux de curage
- **0** nettoyage de stations de pompage
- **2739** bouches d'égout vidangées
- **10** débouchages de branchements

➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



Indicateurs de performance	2016	2017	2018
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	5	2	9
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90	90	90

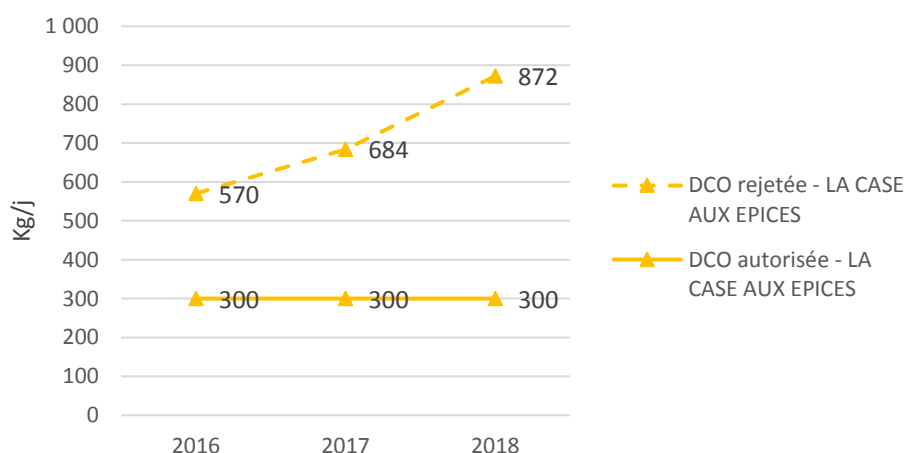
➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2016	2017	2018
Domestiques	38	41	23
Assimilables Domestiques	0	0	0
Usagers non Domestiques	0	1	0
Total	38	42	23

INDUSTRIELS RACCORDÉS À VOS RÉSEAUX

2 Industriels dont 1 (*) conventionnés avec le SDEA

Autorisation et charges rejetées

**Industriels**

IDHEA A HOCHFELDEN : La société « IDHEA », (ex- « La Case Aux Epices ») a représenté plus de 8000 équivalents habitants, en dépassement très significatif de son autorisation (fixée à 2700 EH). L'entreprise n'a pas respecté son autorisation, et atteint des niveaux de rejet problématiques pour le fonctionnement des installations de traitement (pointes à 20000 équivalents habitants dépassant la capacité totale de la station d'épuration). Elle fait l'objet de pénalités financières conséquentes, calculées avec l'exploitant de la station de traitement, suite à ces événements de pollution. Dans le cadre de l'extension de l'usine, le SICTEU et le SDEA ont signifié à l'entreprise son devoir de se mettre en conformité. Une étude a été lancée par l'entreprise et confiée à la société ARTELIA. Ses résultats ne sont pour l'heure pas connus.

UNE APPLI MOBILE À GARDER À PORTÉE DE MAIN

Disponible depuis votre mobile ou votre tablette, ce nouveau service dématérialisé vous propose un accès au SDEA 24h/24 et 7j/7.

Grâce à cette application, vous pouvez alerter en direct le SDEA de toute anomalie liée à l'eau et ce, en seulement **4 clics** !

COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MOBILE SDEA ?

Depuis une plateforme Android ou iOS, vous recherchez « SDEA » sur Play Store ou App Store et cliquez sur « Installer ». Le tour est joué, vous pouvez prévenir instantanément votre service public de l'eau en cas d'urgence.

QUEL DYSFONCTIONNEMENT SIGNALER ?

- > Une odeur ou un goût inhabituel de l'eau
- > Une fuite d'eau ou un manque d'eau
- > Une borne incendie endommagée ou une grille manquante
- > Une inondation par refoulement des eaux usées
- > ...

À NOTER !

Le SDEA intervient uniquement au sein des communes où il gère l'eau.

DEVENEZ ACTEUR DU SERVICE DE L'EAU

EN TOUTE SIMPLICITÉ, VOUS POUVEZ :



SIGNALER
en direct un
dysfonctionnement



TROUVER
le SDEA près
de chez vous



**OBTENIR DES
CONSEILS**
adaptés à vos
besoins



CONTACTER
les urgences
24h/24, 7j/7



CONSULTER
les vidéos
du SDEA



ACCÉDER
à l'historique de
vos signalements

LES +

Utiliser l'application SDEA, c'est choisir une solution :

+ SIMPLE

Une prise en main intuitive et une utilisation facile.

+ PRATIQUE

Un accès n'importe où, n'importe quand, depuis une simple connexion Internet.

+ RASSURANT

Un contact immédiat et continu avec le SDEA en cas d'urgence.

+ RESPONSABLE

Une contribution active au bon fonctionnement du service de l'eau et à la sécurité des usagers.



ET PROCHAINEMENT :

L'appli mobile évoluera pour vous proposer bientôt de nouvelles fonctionnalités liées notamment à la gestion de l'abonnement (relève de l'index, suivi conso, paiement de la facture...) ainsi qu'à la prévention des inondations et coulées boueuses.

GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>



➤ Liste des indicateurs et résultats

	Indicateurs descriptifs des services	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	10 218
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	2
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	NC
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2018)	1,67 € TTC
	Indicateurs de performance	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	92
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	NC
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	NC
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	1 831 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	9
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	NC
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	ND
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2 ans
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	NC
P258.1	Taux de réclamations	ND

*ND = non disponible (indicateurs en cours de définition par le MEEDDAT)